

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements
Direction des Déplacements, Infrastructures Routières et Aéronautiques
Service Ingénierie Routière et Grands Travaux Olympiques

Offre d'emploi

Dessinateur / Projeteur

i21-PT01082

Le Département des Hautes-Alpes regroupe aujourd'hui plus d'un millier d'agents territoriaux au service du département et de ses citoyens. Il recrute régulièrement des collaboratrices et collaborateurs pour améliorer la qualité du service rendu aux Haut-Alpins.

Informations statutaires

Emploi permanent : Oui
Filière(s) : Filière technique
Catégorie(s) : C
Cadre(s) d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux,

Descriptif du poste

Descriptif de l'emploi

Dans ce contexte, nous recherchons un(e) Dessinateur / Projeteur.

Missions / Activités

Conception des infrastructures Routières pour le Service d'Ingénierie Routière GTO notamment dans le cadre des JOP de 2030

- Projeter et dessiner un projet d'infrastructure (routier, ouvrage d'art, ouvrages de soutènement, ...) à tous les niveaux d'études à l'aide d'Autocad, de Covadis et d'AutoPiste,
- Conception des projets d'infrastructure (routier, ouvrage d'art, aérodromes) sous Autocad et Covadis ou logiciels équivalents ;
- Montage des dossiers, à tous les niveaux d'études (DCE, projets, études préliminaires, ...) ;
- Exécution des avant-métrés et chiffrages estimatifs de projet.
- Participe en lien à la validation des documents d'études produits par les intervenants extérieurs.

Divers

- Reproduire et monter des dossiers (DUP, DCE, AVP, EP),
- Réalisation de levés de terrain et mise au propre ;
- Implantation et nivellement de projets.
- Concevoir des documents à des fins de communication interne et externe (plaquettes, support de présentation, rapports, photomontage, 3D etc...)

Spécificités du poste / Conditions d'exercice

Conditions et Contraintes d'exercice :

- Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur
- Règlement des usages numériques
- Règlement des usages véhicules
- Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602

Formation à l'habilitation électrique : Non

Formation à la conduite d'engins : Non

Formations spécifiques en lien avec le métier exercé.

Risques Professionnels :

Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité

Unité de travail : L'administration générale

Règlement Habillement et Équipements de Protection Individuel (EPI) : Non

Obligation de port de vêtements et équipements de protection individuelle (EPI) : Non

Rémunération / RIFSEEP

RIFSEEP : Classification / Cotation : C2

Avantages

- Une souplesse dans la gestion de votre temps de travail : 5 modalités d'organisation possible
- Tickets restaurant : valeur faciale 7€ - (60% pris en charge par l'employeur soit 4.20€) par jour entier travaillé
- Participation prévoyance et mutuelle santé :
- Action sociale : collectivité adhérente au CNAS (équivalent d'un comité d'entreprise qui propose de nombreuses prestations au personnel du Département, dont les chèques vacances)
- Amicale du personnel

Profil du candidat recherché

Prérequis (formations, diplômes, permis)

Permis de conduire : B

Diplômes et formations souhaitées : Bac + 2 ou équivalent

Formation aux premiers secours souhaitées (SST, GQS, PSC...)

Compétences

Bureautique :
EXCEL
WORD
POWERPOINT

Application métier : AutoCAD, AutoPiste

Expériences

- Sens du travail en équipe et bon relationnel
- Rigueur et sens de l'organisation
- Compétence technique dans les domaines concernés
- Maîtrise informatique et bureautique (COVADIS, AUTOCAD, SIR, MARCO, ...)

Informations complémentaires

Temps de travail : Temps complet
Nb de poste(s) à pourvoir : 1
A pourvoir le : 01/10/2026
Date de fin : 01/10/2029
Date de publication : 14/08/2026
Limite de candidature : 15/09/2026

Modalités de recrutement

contractuelle

Contacts

Contact RH : Service Recrutement, Formation et Evolutions Professionnelles (recrutement.mobiliteinterne@hautes-alpes.fr - 04 92 40 38 73)
Contact Métier : (-)